



Etudier à l'étranger

Faculté de médecine Lyon Est - *bureau de la mobilité internationale*



Faculté de Médecine Lyon Est

<http://lyon-est.univ-lyon1.fr/> • téléphone : 33 (0)4 78 77 70 00

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Vos contacts à la faculté Lyon Est

Bureau de la mobilité internationale : relations-internationales.lyon-est@univ-lyon1.fr

- **Dr. Nathalie STREICHENBERGER** - Présidente de la Commission des Relations Internationales de la faculté Lyon Est - Membre du Conseil d'Administration de l'Université Lyon 1
- **Dr. Axel VILLANI** - Vice président de la Commission des relations internationales de la faculté Lyon Est
- **Valérie GIRAUD** - Responsable de la scolarité du 2ème cycle des études médicales
- **Amandine ROCHET** - Coordinatrice administrative des mobilités sortantes
- **Béatrice PERRIAT-JOLLY** - Coordinatrice administrative des mobilités entrantes

Membres de la Commission des Relations Internationales :

- Dr Sara BOCCALINI : sara.boccalini@chu-lyon.fr
- Dr Grégoire COZON : gregoire.cozon@chu-lyon.fr
- Dr Michèle GERMAIN : michele.germain@univ-lyon1.fr

Etudiants élus :

Fanny Leroux et Elsa Lindenlob : ri@acle.net

Page web de la mobilité internationale : <https://lyon-est.univ-lyon1.fr/mobilite-sortante>

Faculté de Médecine Lyon Est

<http://lyon-est.univ-lyon1.fr/> • téléphone : 33 (0)4 78 77 70 00

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Fonctionnement de la mobilité internationale

Ouverture du bureau :

Mardi - jeudi de 13h30 à 16h

Et sur RDV en contactant : relations-internationales.lyon-est@univ-lyon1.fr

Présence du Dr Streichenberger le lundi matin

Où nous trouver ?

1er étage, couloir BC → à gauche après le bureau de la scolarité 2e cycle
Bâtiment principal - Site Rockefeller.



Faculté de Médecine Lyon Est

<http://lyon-est.univ-lyon1.fr/> • téléphone : 33 (0)4 78 77 70 00

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Pourquoi partir étudier à l'étranger ?

- Pour développer son **autonomie**, sa **confiance en soi**, son **ouverture d'esprit**
- Pour s'enrichir d'une **nouvelle culture**
- Pour découvrir un **autre système éducatif et hospitalier**
- Pour approfondir sa **pratique d'une langue étrangère** et revenir en maîtrisant la langue
- Pour **étayer votre "parcours médical" aux EDN**, qui représente 10% de votre note finale à l'examen (maximum 60 points) :
 - 60 points accordés pour un départ à l'année
 - 40 points accordés pour un départ au semestre
 - de 10 à 30 points accordés pour les certificats de langue allant du niveau B2 au C2.



Conditions préalables au départ



- **Être inscrit en FGSM3 à Lyon Est au moment du départ :** les départs en mobilité d'études ne s'effectuant qu'en FGSM3, vous devez donc être en FGSM2 durant la période de candidature.
- **Posséder un bon niveau de langue pour étudier dans l'établissement souhaité**
- **Avoir la nationalité d'un des 26 pays membres de l'UE** ou une carte de résident de 10 ans
- **Ne pas avoir de dette** au moment des résultats du 2ème semestre de FGSM2. Une dette annule automatiquement le départ en mobilité pour l'année suivante.

Les Universités partenaires Erasmus+ en 2023-2024 - germanophones et lusophones

Allemagne (16 partenaires Erasmus+ germanophones):

RWTH Aachen University
Freie Universität Berlin

Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg

Albert Ludwigs Universität Freiburg

Georg-August-universität Göttingen

MEDIZINISCHE HOCHSCHULE HANNOVER

Universität Heidelberg

Universität zu Köln

Universität Leipzig

Universität zu Lübeck

Otto von Guericke University Magdeburg

Philipps Univesität Marburg

Ludwig Maximilians Universität München

Technische Universität München

Eberhard-Karls-Universität Tübingen

University of Greifswald

Autriche (3 partenaires Erasmus+ germanophones):

Medizinische Universität Graz
Medical University of Innsbruck
Medical University of Vienna

Portugal (3 partenaires Erasmus+ lusophones):

Universidade da Beira Interior
Universidade de Lisboa
Universidade do Porto - ICBAS

Faculté de Médecine Lyon Est

<http://lyon-est.univ-lyon1.fr/> • téléphone : 33 (0)4 78 77 70 00

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER



Les Universités partenaires Erasmus+ en 2023-2024 - italophones, francophones, hispanophones

Belgique (1 partenaire Erasmus+ francophone):

Université Libre de Bruxelles

Espagne (9 partenaires Erasmus+ hispanophones):

Universitat de Barcelona (**cours en catalan!**)

Universidad de Cadiz

Universidad de Granada

Universidad Complutense de Madrid

Universidad Autonoma de Madrid

Universidad de Malaga

Universidad Rey Juan Carlos

Universidad de Salamanca

Universidad de Sevilla

Italie (13 partenaires Erasmus+ italophones):

Università degli Studi di Cagliari

Università degli studi di Genova

Università degli studi di Milano

Università degli studi di Torino (**cursus anglais possible**)

Università Cattolica del Sacro Cuore (Campus de Rome)

Università Vita-Salute San Raffaele (**cursus anglais possible**)

Università degli Studi della Campania "Luigi Vanvitelli"

(Seconda Università degli studi di Napoli)

Università degli studi di padova "Il Bo"

Università degli studi di Palermo

Università degli studi di Parma

Università degli studi di Roma 'La Sapienza'

Universita Campus BioMedico di Roma (**cursus anglais possible**)

Università degli studi di Verona

Faculté de Médecine Lyon Est

<http://lyon-est.univ-lyon1.fr/> • téléphone : 33 (0)4 78 77 70 00

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Les Universités partenaires Erasmus+ en 2023-2024 - anglophones

Bulgarie (1 partenaire Erasmus+):

Medical University Pleven

Lituanie (2 partenaires Erasmus+):

Kaunas Medical University
Vilnius University

Croatie (1 partenaire Erasmus+):

University of Split

Norvège (2 partenaires Erasmus+):

University of Oslo
University of Tromsø

Grèce (1 partenaire Erasmus+):

Aristotle University of Thessaloniki

Hongrie (3 partenaires Erasmus+):

University of Debrecen
University of Pécs
University of Szeged

Pologne (5 partenaires Erasmus+):

Medical University of Gdansk
Akademia Medyczna w Lodzi
Medical University of Lublin
University of Wrmia and Mazury in Olsztyn
University of Zoelona Gora

Faculté de Médecine Lyon Est

<http://lyon-est.univ-lyon1.fr/> • téléphone : 33 (0)4 78 77 70 00

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Les Universités partenaires Erasmus+ en 2023-2024 - anglophones

République-Tchèque (2 partenaires Erasmus+):

Charles University in Prague :
- First faculty of medicine
- Second faculty of medicine

Slovénie (1 partenaire Erasmus+):

University of Ljubljana

Roumanie (5 partenaires Erasmus+):

Vasile Goldis Western University Arad
Universitatea Carol Davila (Bucarest)
Universitatea de Medicină și Farmacie "Iuliu Hațieganu"
Cluj-Napoca (**cursus français possible**)
"Gr. T. Popa" University of Medicine and Pharmacy of Iasi
Universitatea de Medicina si Farmacie Tirgu Mures

Nos accords interuniversitaires hors Europe pour 2023-2024

Canada (1 partenariat francophone):

Université Laval

Brésil (1 partenariat lusophone):

Pontifícia Universidade Católica do Paraná - Curitiba
(PUCPR)

Argentine (5 partenariats hispanophones):

Instituto Universitario de Ciencias Biomédicas de Córdoba (IUCBC)

Universidad Nacional de Córdoba (UNC)

Universidad Católica de Córdoba (UCC)

Universidad Nacional de Cuyo - Mendoza (UNCUYO)

Instituto Universitario Italiano de Rosario - Rosario (IUNIR)

Suisse (1 partenariat germanophone):

Universität Basel

Les bourses de mobilité



- **Bourse ERASMUS+** de l'Europe + aide complémentaire «politique d'inclusion »
- **Bourse Région Mobilité Internationale Etudiante (BRMIE)** + *aide complémentaire réservée aux étudiants boursiers du CROUS*
- **Aide à la Mobilité Internationale du Ministère (AMI)** pour les étudiants boursiers du CROUS. Elle se demande avec la BRMIE.
- **Bourse Allocations des Relations Internationales** de l'Université (ARI) pour les étudiants non-bénéficiaires ou non éligibles à une bourse de mobilité.

Les bourses de mobilité sont attribuées dans la limite de l'enveloppe dont bénéficie l'Université.
Les trois bourses Erasmus+, BRMIE et AMI se complètent et sont plafonnées.

La Bourse Erasmus+



Groupe	Pays de destination	Mobilité d'étude	Transport éco-responsable
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Lichtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	370 euros pour 30 jours	50 euros
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Malte, Pays Bas, Portugal	320 euros pour 30 jours	50 euros
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	270 euros pour 30 jours	50 euros

Les montants figurant dans la colonne "mobilité d'études" sont à multiplier par le nombre de mois de la durée de l'Erasmus+.

La Bourse de Région Mobilité Internationale Etudiante



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

- Le montant de la bourse régionale (BRMIE) est de **95€ par semaine financée**.
- Les étudiants boursiers sur critères sociaux perçoivent une **aide forfaitaire complémentaire** variable selon leur échelon de bourse du CROUS (allant de 80€ pour l'échelon 1 à 530€ pour l'échelon 7).
- Les étudiants en situation de handicap perçoivent une **aide forfaitaire complémentaire** sur justificatifs de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) ou COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel).



Aspects pédagogiques

Le Learning Agreement

Le *Learning Agreement* est un document pédagogique européen Erasmus+ d'équivalence d'étude entre les enseignements dispensés dans les établissements d'envoi et d'accueil.



Le nombre de crédits ECTS pour valider sans dérogation possible :

- Départ au semestre : 30 ECTS
- Départ à l'année : 60 ECTS

Les UE choisies doivent être le plus similaires possible aux UE qui auraient été étudiées à Lyon Est.

La validation des unités d'enseignement pour les mobilités hors Erasmus :

- Départ au semestre : suivre un équivalent de 150h de cours.
- Départ à l'année : suivre un équivalent de 300h de cours.



Aspects pédagogiques - les rattrapages

Pour valider le semestre ou l'année de mobilité étude, l'étudiant devra remettre au responsable pédagogique des RI :

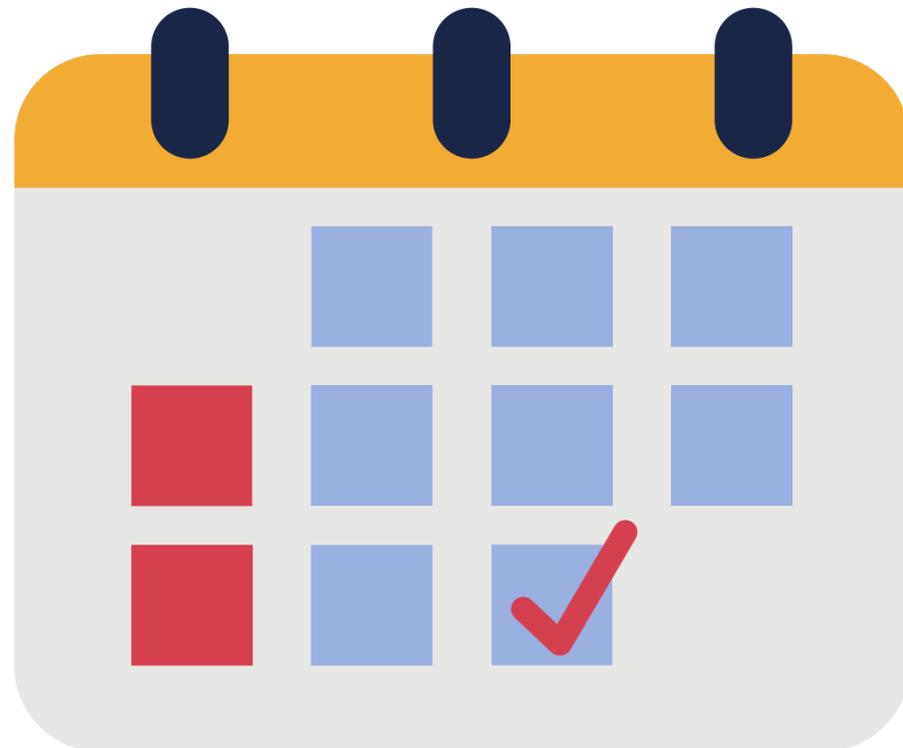
- Le relevé de notes original
- Le LA after mobility daté et signé par l'Université d'accueil
- Le rapport de fin de mobilité

Attention : chacune des pièces est nécessaire pour la validation de la mobilité

Si l'étudiant a validé la totalité des matières de son programme d'étude à l'étranger : il reprendra son cursus à la faculté de médecine Lyon Est dans son semestre ou année prévu.

Si l'étudiant a échoué sur une ou plusieurs matières, il devra **impérativement faire ses rattrapages dans l'université d'accueil.**

Le déroulé d'une campagne Erasmus



La campagne de mobilité d'études s'effectue en 8 étapes incontournables :

- 1** : la phase de candidature (Décembre N-1)
- 2** : les entretiens de mobilité (nouveau 2023/2024) (fin janvier)
- 3** : la réunion de délibération de la Commission RI de Lyon Est + partage des places Lyon Est - Lyon Sud (Février)
- 4** : Publication des résultats (Mars)
- 5** : Nominations par la faculté Lyon Est auprès des Universités d'accueil (Avril)
- 6** : Inscriptions par les étudiants auprès des universités d'accueil (Avril-Mai-Juin)
- 7** : départs en mobilité ! (à partir de septembre)

La phase de candidature

La Phase de candidature annonce le début de la Campagne pour les mobilités d'études.

Elle ouvre en **décembre de l'année N-1** et dure généralement 1 mois et demi.

Elle concerne uniquement les étudiants en **FGSM2**, pour des departs en **FGSM3**.

Les informations relatives à la procédure sont publiées sur **Claroline** et envoyées aux représentants RI de l'ACLE qui vous préviennent sur leur page facebook : <https://m.facebook.com/ACLEinternational/?tsid=0.825223323520671&source=result>

- **Quelles pièces sont demandées pour la candidature?**

Il faut fournir au bureau de la mobilité :

- **Votre fiche de projet** (par courrier postal), et le **tableau Excel** avec les informations identiques à la fiche en parallèle (par mail)
- **Un CV**
- **Une lettre de motivation** indiquant vos motivations pour les destinations indiquées sur la fiche de projet
- **Un certificat de langue B2/C1** est fortement recommandé, une lettre de recommandation dans la langue du pays souhaité (une preuve d'un bon niveau linguistique dans la langue d'études de l'université choisie notamment en vœu n°1) : il vous appartient de connaître les exigences des partenaires en terme de certification.
- **Vos relevés de notes de PASS + 1er semestre de FGSM2**

Les entretiens de mobilité



- ***De quoi s'agit-il?***

Pour les mobilités d'étude 2023/2024, il a été décidé par les enseignants de la Commission RI que chaque candidat sera auditionné individuellement pendant 5 minutes afin d'exposer son projet et ses motivations à partir en mobilité. S'ensuivront 5 minutes de questions entre les enseignants et le candidat.

Date : fin du mois de **Janvier de FGSM2.**

Un entretien de niveau linguistique pourra être organisé par la suite en fonction du dossier de l'étudiant.

Les phases de délibération - partage - négociations partenariales



- Fin janvier - début février : **Réunion de la Commission RI de Lyon Est qui délibère sur les candidatures** en fonction du dossier de chaque étudiant ainsi que de sa présentation orale.
- Mi février : les équipes des RI de Lyon Est et Lyon Sud se réunissent afin de **partager les places Erasmus/internationales disponibles**.

La publication des résultats



- **Quand a lieu la publication des résultats?**

Les résultats sont publiés au **courant du mois de mars**.

Chaque étudiant est contacté **sur sa boîte mail universitaire** : il soit refusé ou admis dans les destinations choisies.

- **Quelles sont les démarches à effectuer après la publication des résultats?**

Si l'étudiant est reçu dans une de ses destinations choisies : il doit remplir une fiche d'engagement afin de **réserver sa place** et la déposer au bureau des relations internationales **avant la deadline** indiquée, sinon le départ sera annulé et la place libérée sera proposée aux étudiants non sélectionnés.

Les étudiants non sélectionnés pourront se positionner sur les places restantes.

Les membres de la Commission RI se réuniront à nouveau pour sélectionner les étudiants sur les places restantes : publication fin mars.

La phase de nomination



- **De quoi s'agit-il?**

La "nomination" est un terme administratif utilisé en mobilité internationale pour désigner l'acte selon lequel l'université d'envoi transmet les données des étudiants sélectionnés vers l'Université d'accueil désignée.

Il s'agit d'un processus purement administratif et qui n'implique aucune action de la part des étudiants.

Durant cette phase, les étudiants sont mis en copie des échanges de mails (si la nomination s'effectue par mail) ou sont contactés par les Universités d'accueil suite à une nomination *online* (via un formulaire rempli par le coordinateur administratif en charge de la mobilité sortante).

Suite à ces nominations, les étudiants reçoivent un mail pour les avertir que le processus a pris fin et qu'ils vont recevoir des informations sur leur inscription par l'Université partenaire.

La phase d'inscription

Conjointement à la phase précédente, ou bien juste après la nomination, les étudiants nommés reçoivent des informations de la part de l'Université d'accueil.

Y sont mentionnés :

- La liste des cours disponibles
- Les deadlines à ne pas manquer pour s'inscrire
- Les documents à fournir (relevé de notes, certificat de langue, numéro de passeport etc...)

L'étudiant s'inscrit à l'Université d'accueil mais également à la faculté Lyon Est (Il ne règle que les frais d'inscription de Lyon Est).

Parfois, il est possible que l'établissement d'accueil demande un **learning agreement** : les étudiants doivent alors être réactifs et se plonger dans la liste des cours disponibles afin d'établir leur programme d'étude pour leur mobilité.

Attention : cette phase n'implique que l'étudiant et lui seul. L'Administration ne fera aucun rappel des deadlines, c'est à l'étudiant de gérer son inscription auprès de l'Université, et de demander certaines pièces au bureau de la mobilité en cas de besoin.

Si une deadline est dépassée, l'étudiant risque de perdre sa place auprès de l'université d'accueil : **il faut donc faire extrêmement attention aux deadlines !**



Avant le départ - démarches à effectuer

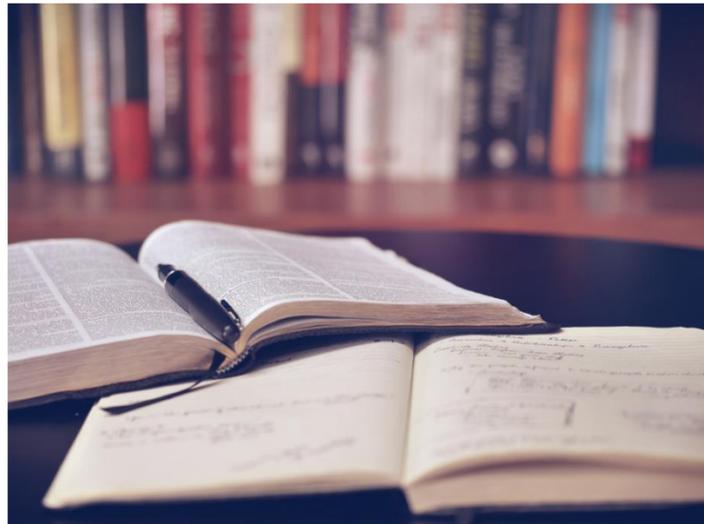


Il incombe aux étudiants de s'occuper des démarches suivantes :

- Avoir un passeport valide (pour les destinations hors Europe) ainsi qu'une carte d'identité valide (pour les destinations européennes)
- Vérifier la nécessité ou non d'un visa (Hors Europe)
- Souscrire une couverture sociale (carte européenne d'assurance maladie si départ en Europe)
- Souscrire une assurance rapatriement
- Contracter (avant ou sur place) une assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour l'étranger
- Commencer la recherche d'un logement (ils peuvent parfois être proposés par l'Université d'accueil, à l'*instar* du Crous)
- Repérer les transports...

ATTENTION : un départ en Amérique Latine exige une consultation en maladies infectieuses et tropicales par les étudiants.

Le départ en mobilité



Lors du départ en mobilité, certaines consignes sont à respecter par les étudiants :

- En tant que représentants de la faculté Lyon Est, et par extension de l'Université Lyon 1, **les étudiants doivent avoir un comportement exemplaire et rester respectueux de l'administration, des enseignants et de leurs collègues à l'étranger.** Le bureau de la mobilité est en contact étroit avec les partenaires tout au long de l'année, les attitudes négatives sont donc rapportées et l'étudiant risque l'invalidation de sa mobilité!
- L'Administration de Lyon Est contacte régulièrement les étudiants en mobilité afin de savoir si leur cursus se déroule normalement et si tout se passe bien. **Il est du devoir des étudiants de répondre aux sollicitations du bureau de la mobilité.**
- Les étudiants sélectionnés pour partir l'année suivante peuvent également prendre contact avec les étudiants actuellement en mobilité qui **peuvent les aider dans la mesure du possible** en fonction de leur propre expérience et de leurs disponibilités.

Le retour à la faculté Lyon Est

Avant leur retour, les étudiants doivent prendre contact avec la gestionnaire administrative des mobilités sortantes, afin de convenir d'une date de rendez-vous pour faire valider la mobilité par les membres de la Commission des Relations Internationales.

Cette validation se fera par un entretien oral de 10 minutes durant lequel l'étudiant présentera son expérience aux enseignants et au personnel administratif présents.

Il devra également apporter les pièces suivantes :

- **Un rapport de fin de mobilité** (dont le *template* aura été donné avant le départ) : il devra être imprimé, relié et devra également être envoyé en version .pdf au bureau de la mobilité.
- **Le relevé de notes**
- **La dernière version du Learning Agreement signées par les trois parties**

La présentation orale peut s'accompagner d'un powerpoint illustré.

